

REGION AQUITAINE

SITE DES ABATTOIR

S, **FRAC OARA ECLA**
INSTITUT DU DESIGN
INDUSTRIEL
BORDEAU

X

*La Région investit au service de
la création et de l'économie créative*

Conférence de presse Lundi 6 juillet 2009

| Dossier de presse



Site des Abattoirs, Bordeaux
FRAC AQUITAINE, OARA, ECLA, INSTITUT DU DESIGN INDUSTRIEL

La Région Aquitaine investit
au service de la création
et de l'économie créative

Contacts presse :

Région Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 et presse@aquitaine.fr

DRAC Aquitaine : Sylvain Nadau 05 57 95 02 53 et sylvain.nadau@culture.gouv.fr

FRAC – Collection Aquitaine : Aurore Combasteix 05 56 24 70 72 et ac@frac-aquitaine.net

Autour du futur FRAC Aquitaine, un ambitieux projet au service de la création et de l'économie créative

Inscrit au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013, le projet de construction d'un bâtiment accueillant le FRAC Aquitaine (Fonds Régional d'Art Contemporain), porté par la Région Aquitaine, est désormais bien précisé :

- Le site d'implantation est identifié : il s'agit du site actuel des Abattoirs de Bordeaux, quartier de Paludate.
- La première phase des études de programmation, permettant d'établir l'organisation des grandes fonctions du futur bâtiment et les surfaces à bâtir qu'elles impliquent, a été menée à bien.
- L'Etat devrait prochainement confirmer l'apport d'une contribution de plusieurs millions d'euros. Seule, la Région ayant pour l'instant officiellement marqué son engagement financier, à hauteur de 8 millions d'euros.

Souhaitant tout à la fois apporter sa pierre à la réussite du projet Bordeaux Euratlantique (programme d'aménagement de 700 hectares à l'occasion de l'arrivée de la LGV Sud Europe Atlantique) et marquer son engagement en faveur de la création et de sa valorisation, tant culturelle qu'économique, **la Région Aquitaine entend aménager autour du futur FRAC un site dédié à la création et à l'économie créative.**

Outre le futur FRAC Aquitaine, ce site comprendra des bâtiments permettant d'accueillir :

- L'agence culturelle régionale **OARA** (Office Artistique de la Région Aquitaine), dédiée au spectacle vivant
- L'agence culturelle régionale **ECLA**, (Ecrit, Cinéma, Livre, Audiovisuel) issue de la récente fusion d'AIC et de l'ARPEL et dédiée aux industries culturelles
- **Un Institut du Design Industriel**, en cours de préfiguration
- **Un espace de rencontre avec les publics** dans lequel chacune des entités présentes sur le site proposera des temps de restitution des activités de création qu'elles accompagnent (conférence, performances, projections, sorties publiques de résidences...) et qui sera le lieu où pourront être mis en débat toutes les questions liées à la création et à la culture.

Avec ces nouveaux équipements, la Région disposera d'outils plus performants pour accompagner les professionnels aquitains de la création dans leur structuration, leur développement et leur capacité à irriguer le territoire aquitain. Mais aussi pour faire se rencontrer et se croiser les professionnels et les acteurs de tous les champs de la création.

L'ensemble du site devrait être aménagé **au début de l'année 2014**. Il représentera un investissement global de l'ordre de **40 millions d'euros**.

Sommaire

1. Mots d'Alain Rousset et de Dominique Schmitt	4
2. Une Zone d'Agitation Culturelle	5
3. Un FRAC pour le 21 ^e siècle	7
4. Objectif 2014	9
5. Un investissement global de l'ordre de 40 millions d'euros	10
6. Bordeaux Euratlantique et le site des Abattoirs	11

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine :

« Au départ de ce projet, il y a la volonté de la Région d'inscrire la construction d'un bâtiment spécialement conçu pour le FRAC dans le cadre du Contrat de projet Etat – Région 2007-2013. L'idée était de fournir au FRAC un outil lui permettant de faire véritablement rayonner sa collection de près de 1 000 oeuvres, l'une des plus prestigieuses de France en matière d'art contemporain. Ce qui signifie des espaces d'exposition plus importants que ceux dont il dispose au hangar G2, mais aussi et surtout des locaux adaptés pour assurer la médiation auprès des publics scolaires, pour renforcer et animer des partenariats avec les acteurs qui, partout en Aquitaine, peuvent présenter et faire rayonner les œuvres de la collection, enfin pour accueillir en son sein des artistes et être un lieu de production d'un art en train de se faire.

En nous appuyant sur cette notion de création, nous avons souhaité aller plus loin, dépasser le champ de l'art contemporain, pour créer un pôle interdisciplinaire qui soit à la fois une vitrine de la créativité en Aquitaine et un lieu de dynamisation de la culture à l'échelle de la Région. C'est la raison pour laquelle la Région réunira sur le site des Abattoirs les agences culturelles régionales : l'OARA, dédiée au spectacle vivant et ECLA, dédiée aux industries culturelles, ainsi qu'une structure à créer, l'Institut du Design Industriel.

Avec ce pôle d'intérêt régional dédiés aux acteurs aquitains de la création et de l'économie créative, l'objectif est de faciliter la rencontre, les croisements dans le domaine de l'art, de la recherche, mais aussi de l'économie et de l'industrie. Nous souhaitons offrir aux professionnels aquitains des arts et de la culture un pôle ressource spécialement conçu pour les accompagner et les soutenir dans leur démarche de création, mais aussi de valorisation et de diffusion de la création. Et offrir aux publics aquitains un lieu où ils pourront mesurer, par le débat et par la confrontation à l'art en train de se faire, les enjeux de la création.

En installant le FRAC et le pôle culturel des Abattoirs à l'entrée du futur quartier Euratlantique, c'est la porte d'entrée de l'Aquitaine que nous créons. Nous souhaitons un signe architectural fort pour incarner la force d'innovation et la créativité de notre Région. »

Dominique Schmitt, préfet de la Région Aquitaine :

« Je me réjouis que l'Etat soit aux côtés du Conseil régional d'Aquitaine, en cette année de célébration du cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication, pour affirmer une ambition nouvelle en faveur du FRAC Aquitaine, avec le grand projet d'implantation d'un nouveau bâtiment dans le quartier Euratlantique à Bordeaux. Ce projet va concrétiser la place singulière occupée aujourd'hui par cette institution, née en 1982 dans le contexte de la décentralisation, et qui demeure un symbole exemplaire d'une coopération originale entre l'Etat et le Conseil régional dans le domaine de la création artistique, de sa diffusion et de sa médiation.

La perspective de construction d'un nouveau lieu pour le FRAC à Bordeaux va permettre à l'Aquitaine de se positionner parmi les régions les plus novatrices en matière d'offre culturelle, plus particulièrement en matière d'art contemporain.

La conscience partagée par l'Etat et le Conseil régional que le fonds d'œuvres du FRAC est l'une des collections les plus riches de France va ouvrir une nouvelle page de son histoire en donnant à ce patrimoine contemporain la place, l'attractivité et le rayonnement qu'il mérite sur le terrain régional et international, tout en permettant un geste architectural porteur d'un regard nouveau sur ce quartier.

Bien entendu, comme il a su le faire dans d'autres régions de France qui se sont aussi engagées dans le grand programme des FRAC de seconde génération, l'Etat apportera son concours financier dans le projet de construction de ce nouveau bâtiment. Cet équipement répondra à l'objectif d'innovation artistique et de diffusion des œuvres sur tout le territoire régional.

Par son intervention inscrite au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013, l'Etat sera le partenaire privilégié du Conseil régional pour permettre au FRAC d'enrichir sa collection et de favoriser la rencontre entre les artistes d'aujourd'hui et les Aquitains, dans un esprit de partage et de découverte ».

Une Zone d'Agitation Culturelle

Le futur site, se présentant comme **une véritable « Zone d'Agitation Culturelle »**, rassemblera **cinq entités** toutes dédiées, d'une manière ou d'une autre, à la création qu'il s'agisse de la soutenir ou de la valoriser, culturellement et économiquement. En les implantant sur un même site, la Région entend favoriser les rencontres et les croisements entre les différents champs de la création, qui se fertilisent toujours les uns les autres.

Le futur FRAC Aquitaine

Actuellement hébergé dans une partie du Hangar G2 aux bassins à flots, le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) Aquitaine se trouve un peu à l'étroit pour assumer et mettre en œuvre l'ensemble des missions d'un FRAC de 2^{ème} génération (voir pages suivantes). Le scénario retenu à l'issue de la première phase des études de programmation prévoit un **bâtiment d'environ 4 600 m² de surface utile (au lieu de 1 000 m² aujourd'hui)** qui permettront d'accueillir à la fois d'importants espaces d'exposition et de stockage, des espaces de médiation (en particulier au bénéfice des lycéens aquitains), un atelier où des artistes accueillis en résidence pourraient réaliser des œuvres co-produites par le FRAC, ainsi qu'un centre de ressources documentaires.

Président : Bernard de Montferrand
Directrice : Claire Jacquet

L'OARA et le travail « invisible » des créateurs du spectacle vivant en Aquitaine

L'OARA (Office artistique de la Région Aquitaine) est l'agence culturelle régionale dédiée au spectacle vivant. Elle a, ces dernières années, recentré ses activités sur le soutien direct aux équipes de création et aux créateurs aquitains (compagnies, metteurs en scène, chorégraphes, musiciens...) par des aides à la co-production mais aussi par des accueils en résidence de plusieurs semaines favorisant un travail « invisible » - travail de réflexion, de maturation et d'expérimentation indispensable en amont du travail de création d'un spectacle proprement dit.

Le projet est de **fournir à l'OARA des outils plus adaptés** que son siège actuel – le théâtre Molière à Bordeaux – pour **accueillir dans les meilleures conditions possibles ce travail invisible : des studios de création et des hébergements à disposition des équipes accueillies en résidence.**

Président : Maurice Caumières
Directeur : Joël Brouch

ECLA, au service des professionnels du livre et de l'audiovisuel

Récemment née de la fusion d'AIC (Aquitaine Image Cinéma) et de l'ARPEL (Agence Régionale Pour l'Écrit et le Livre), ECLA (Écrit, Cinéma, Livre, Audiovisuel) est la nouvelle agence culturelle régionale dédiée au livre et à l'audiovisuel. Elle mène des actions de soutien (formation, accompagnement, mise en réseau, résidences...) aux structures et professionnels de ces réseaux (auteurs, éditeurs, médiathèques, structures de médiation, pour l'écrit ; auteurs, producteurs, cinémas et structures de médiation pour l'audiovisuel).

Le projet est de la doter de locaux spécifiquement conçus pour mettre en œuvre ses actions, mais aussi d'aménager un hôtel d'activités des industries culturelles servant à la fois de

bureaux-relais pour des équipes de production en tournage en Aquitaine et de pépinière pour de jeunes maisons d'édition ou de production aquitaines.

Président : Claude Villers
Directeur : Patrick Volpilhac

Un Institut du Design Industriel

Actuellement en cours de préfiguration, cet Institut du Design Industriel aura **une double vocation** :

- D'une part, au travers d'un Conservatoire du Design Industriel (projet porté par l'association « Institut Français du Design »), **concevoir et présenter des expositions permettant de valoriser, aux yeux du grand public, le rôle du design** dans la conception et l'évolution des objets les plus usuels de notre société industrielle.
- D'autre part, **offrir aux professionnels** du design industriel aquitains **un plateau technologique et un centre de ressources**, leur permettant de mieux travailler en réseau et de disposer d'outils de haute technologie nécessaires à la conception et la production de prototypes.

Un espace de rencontre avec les publics, dédié au débat sur la culture et la création

Un espace modulable permettant d'accueillir diverses formes de prestations et rencontres (conférences, débat, projection, performance...) sera le lieu au travers duquel chacune des entités présentes sur le site proposera au public des rendez-vous liés aux actions de soutien à la création qu'elles mènent.

Cet espace sera doté d'équipements permettant la captation audiovisuelle et la transmission par voie numérique pour ouvrir, le plus souvent possible, ces rendez-vous à des publics distants, en particulier les publics lycéens.

L'espace fonctionnera ainsi comme **une sorte d'Université populaire** où seront présentés et débattus les principaux enjeux (artistiques, esthétiques, techniques, juridiques, économiques...) de la culture et de la création, de sa diffusion et de sa valorisation.

*
* *
*

Pour les bâtiments OARA, ECLA, Institut du Design Industriel et Espace de rencontre avec les publics, ont été établis à ce jour le principe de leur construction et les premières propositions d'orientations sur la base desquelles ces bâtiments devraient être conçus.

Ces projets doivent maintenant être précisés et enrichis, ce qui sera fait par un travail de co-élaboration associant, autour de la Région et de ses agences culturelles, les professionnels aquitains des différents secteurs d'activité concernés.

Ce travail s'appuiera sur des études de programmation lancées à l'automne prochain et qu'il est prévu de poursuivre jusqu'à l'été 2010.

Un FRAC pour le 21^{ème} siècle

Un outil artistique et culturel placé sous la double « tutelle » de la Région et de l'Etat

La création des FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) intervient en 1982, à la faveur des lois de la décentralisation et d'une volonté politique de soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection dans la perspective de la porter à la connaissance du plus grand nombre.

La circulaire du 3 septembre 1982 qui les a institués les a, dès l'origine, placé sous la double tutelle de l'Etat (Ministère de la Culture) et des Conseils régionaux. Le budget de fonctionnement du FRAC Aquitaine est ainsi co-financé par le Conseil régional d'Aquitaine et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

De même, si le projet de construction du futur FRAC est mené sous maîtrise d'ouvrage de la Région Aquitaine, il est co-piloté par la double « tutelle » : Etat et Région.

Un projet architectural au service d'une nouvelle génération de FRAC

Une conception collective et partenariale

Le projet fonctionnel et architectural du futur FRAC est discuté et élaboré au sein d'**un comité de pilotage** associant, autour de la Région et de l'Etat, l'ensemble des partenaires potentiels du projet (collectivités territoriales et structures associatives associées au FRAC). Les études de programmation (co-financées par la Région et l'Etat) sont réalisées sous la conduite de François Guiguet, du cabinet Aubry et Guiguet, qui a précédemment conduit les programmations des futurs FRAC PACA et Bretagne.

La volonté d'un signe architectural fort et durable

Positionné en « entrée de ville », en bordure de Garonne et visible par les millions d'usagers des lignes TER et LGV, le FRAC Aquitaine présentera un signe de modernité, ouvert sur la ville, mais aussi sur l'extérieur : l'Aquitaine et au-delà.

Souhaité comme un geste architectural fort, le FRAC Aquitaine abritera une collection d'œuvres contemporaines au sein d'une enveloppe contemporaine, signe de cohérence et de confiance en la créativité d'aujourd'hui. En associant à ce chantier le centre d'architecture Arc en rêve qui, depuis de longues années, favorise une réflexion sur l'architecture contemporaine de qualité, le FRAC Aquitaine et ses deux « tutelles » entendent mener intelligemment ce concept de nouvel établissement, tant d'un point de vue de la forme que du fond.

Pour compléter ce volet architectural ambitieux, la Région a fait le choix que la conception et la réalisation futur bâtiment s'appuie sur une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Les FRAC de 2^{ème} génération

Si les FRAC de « 1^{ère} génération » désignent la première phase d'existence des FRAC sans espaces d'exposition propres (en se consacrant prioritairement à la diffusion de leur collection en région), la plupart d'entre eux se sont néanmoins développés en intégrant un espace physique qui leur permette d'organiser une programmation (c'est la phase de l'installation au Hangar G2 pour le FRAC Aquitaine).

Les FRAC de « 2^{ème} génération » sont aujourd'hui en plein essor (FRAC Provence Alpes-Côte d'Azur, FRAC Centre...) et se conçoivent pour répondre à la diversité de leurs missions (acquisition, exposition, diffusion, médiation) et être des outils encore valides à long terme.

Trois objectifs prioritaires pour le futur FRAC Aquitaine : soutien à la création, médiation, rayonnement régional

L'enjeu pour les FRAC de nouvelle génération est de réussir à trouver le bon équilibre entre l'ensemble des missions qu'il leur revient d'assumer. Le projet du futur FRAC Aquitaine est construit autour des trois objectifs prioritaires suivants :

- *Soutien à la création* au sens où il aura vocation à fonctionner comme un « observatoire des pratiques contemporaines » et un « laboratoire » en prise directe avec la création actuelle sous toutes ses formes : peinture, sculpture, photographie, film, vidéo, pièce sonore, installation, performance, design...
- *Médiation*, puisqu'il sera principalement dédié à la sensibilisation des publics avec des programmes éducatifs innovants, articulés au regard d'une histoire de l'art « en train de s'écrire » pour discerner les plus récentes tendances et les transmettre auprès de publics diversifiés (scolaires, individuels, entreprises, hôpitaux, retraités, handicapés...)
- *Rayonnement régional*, en ce qu'il constituera un centre de ressources visant à l'accompagnement et au maillage territorial des acteurs aquitains de la diffusion de l'art contemporain (associations culturelles, médiathèques et bibliothèques, établissements scolaires.)

Le programme architectural retenu créera le cadre nécessaire à la réalisation de ces objectifs :

- en doublant les surfaces d'exposition (qui passeront de 650 à 1300 m²) consacrés tant à la présentation d'œuvres de la collection qu'à des expositions temporaires thématiques ou monographiques, ou des espaces d'expérimentation et d'exposition « prêt à prêter » pour les partenaires régionaux.
- en prévoyant l'aménagement d'un pôle de production (ateliers dans lesquels des artistes en résidence pourront produire des œuvres co-financées par le FRAC.)
- en intégrant des ateliers de médiation (calibrés sur une capacité d'accueil de deux groupes de 30 élèves par jour) et un centre de ressources documentaires.

Le FRAC Aquitaine aujourd'hui

En 27 ans, le Frac Aquitaine a constitué une collection, reconnue comme l'une des plus belles collections publiques de France, avec près de 1000 œuvres émanant de 274 artistes régionaux, français et internationaux, dont notamment certaines œuvres extrêmement cotées (comme la sculpture de Jeff Koons) ou des « icônes » entrées dans l'histoire de l'art (le portrait d'Eléonor de Harry Callahan ; la photographie *No* de Jeff Wall ; la « date painting » de On Kawara).

En 2008, en collaboration avec des dizaines de partenaires régionaux issus du milieu culturel et de l'enseignement principalement, 20 expositions ont été organisées à Bordeaux et en région, fréquentées par plus de 23 000 visiteurs dont 6 000 scolaires. Plus de 250 œuvres sont prêtées chaque année et une dizaine d'œuvres sont mises en dépôts.

Aujourd'hui, le Frac Aquitaine, association de loi 1901 dont la présidence a été confiée à Bernard de Montferrand depuis juin 2007, fonctionne avec un budget de 865 000 euros et une équipe de 9 personnes, sous la direction de Claire Jacquet (depuis mars 2007).

Objectif 2014

Le site prévu pour l'implantation du futur pôle régional de la création et de l'économie créative (celui des Abattoirs de Bordeaux) sera libéré au moment de la cessation des activités de l'abattoir, fixé par la Communauté Urbaine de Bordeaux à la **fin 2011**.

Un délai de 6 mois étant nécessaire pour mener à bien les travaux de démolition et de dépollution, **le terrain sera rendu constructible à compter de la mi-2012**.

Tenant compte de ces échéances, le calendrier prévisionnel de réalisation des différents bâtiments du pôle sera le suivant :

	Bâtiment FRAC	Bâtiments OARA, ECLA, Institut du Design
Conduite des études de programmation	en cours	octobre 2009 – juillet 2010
Lancement du concours de maîtrise d'œuvre	début 2010	automne 2010
Choix du lauréat	fin 2010	mi 2011
Début des travaux de construction	mi 2012	fin 2012
Livraison	fin 2013	mi 2014

Un investissement global de l'ordre de 40 millions d'euros

Le coût d'objectif pour le futur FRAC (pour une surface utile estimée de **4 600 m²** environ) est établi à **20 millions d'euros**.

Les surfaces à construire pour l'ensemble OARA, ECLA, Institut du Design Industriel et l'espace de rencontre avec les publics étant du même ordre que celles nécessaires pour le futur FRAC, leur coût sera également de **20 millions d'euros**.

Au total, la Région, maître d'ouvrage, réalisera donc un investissement de l'ordre de **40 millions d'euros**.

Sur ce total, elle devrait recevoir des contributions :

- de l'Etat : celui-ci devrait prochainement confirmer son engagement financier pour la construction du futur FRAC. Le montant de sa contribution reste à préciser mais il devrait être compris entre 3 et 6 millions d'euros.
- de l'Europe : en particulier la construction de l'Institut du Design Industriel pourrait bénéficier de crédits européens (FEDER) représentant jusqu'à 50 % de son coût.

Le coût d'acquisition du terrain n'est pas à ce stade pris en compte. L'option retenue est la suivante : l'opération conduite par la Région Aquitaine, contribuant à la réussite du programme d'urbanisation du site des Abattoirs conduite dans le cadre de Bordeaux Euratlantique, **l'Etablissement public gestionnaire de l'OIN** (Opération d'Intérêt National) **mettra ce terrain à disposition de la Région à des conditions avantageuses.**

Bordeaux Euratlantique et le site des Abattoirs

Entre 2016 et 2020, Bordeaux sera, avec la construction des 3 lignes à grande vitesse du TGV, à 2h de Paris, 1h de Toulouse et 1h30 de Bilbao et de la péninsule ibérique.

Ce projet, qui a pour centralité la gare TGV de Bordeaux, est l'opportunité de concevoir un vaste projet d'aménagement couvrant un périmètre de 738 hectares et appelé « Bordeaux Euratlantique ».

Un projet d'Opération d'Intérêt National a été voté par la Communauté Urbaine de Bordeaux et les trois communes concernées : Bordeaux, Bègles et Floirac. Il fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat, qui sera publié cet été.

Cette implication forte de l'Etat donne une visibilité et une ambition nationale à cette opération.

Vers la constitution d'un Etablissement Public d'Aménagement

Englobant une partie des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, ce projet impacte le sud de la métropole bordelaise, sur les deux rives de la Garonne.

Un Etablissement Public d'Aménagement sera créé par Décret en Conseil d'Etat au premier trimestre 2010. Il aura en charge la programmation urbaine de l'ensemble du périmètre de l'Opération d'Intérêt National et la cohérence d'ensemble des projets qui y seront développés sous sa maîtrise d'ouvrage.

Renforcer la dimension européenne de l'agglomération bordelaise

Bordeaux Euratlantique sera le levier pour renforcer la dimension européenne de Bordeaux et de son agglomération, conforter ses fonctions de grande métropole régionale et devenir un carrefour du sud-ouest européen

Un quartier d'affaires à vocation internationale sera développé sur une large partie du territoire de Bordeaux Euratlantique dans un équilibre harmonieux entre tissu urbain et bureaux dévolus au tertiaire, avec un accueil, dans des lieux dédiés, d'activités de l'économie créative.

Dans le prolongement des établissements d'enseignement existant sur le site, un lien fort sera à trouver avec l'université de Bordeaux, sa restructuration et sa visibilité.

L'OIN sera garante d'une exemplarité en matière de développement durable et inventera une méthodologie de ville durable à la française

Dans des quartiers avec des histoires et des identités fortes, le projet s'ancrera dans les territoires et aura une forte dimension culturelle, sociale...

Le site des Abattoirs

Le FRAC, le Centre de Design et les agences culturelles vont « démarrer » l'actuel site des Abattoirs par leur programmation. Les implantations détermineront les orientations et les caractéristiques de la programmation urbaine sur le site des Abattoirs, qui devra être cohérente avec le FRAC mais dans le même temps diversifiée et répondre à plusieurs usages.

Le rapport du fleuve au site sera également déterminant.

Ces établissements de culture seront le fer de lance d'une programmation plus vaste d'équipements culturels, de loisirs et d'événementiels sur tout le territoire.

Les Abattoirs, actuellement gérés par la CUB et situés sur un terrain appartenant à l'Etat, seront fermés fin 2011.

Le site fera l'objet d'une cession gratuite par l'Etat au futur établissement public.

Un concours d'urbanisme sera lancé en mars 2010 portant sur l'opération d'aménagement du quartier de la gare et incluant le site des Abattoirs ; il sera garant de la cohérence urbaine de l'ensemble et de l'articulation des différents projets.